



DSLAM non joignable(s) :

5

(Mesure réalisée à 16h57)

Le 7 février 1992, signature du traité de Maastricht. Une union économique, monétaire et politique qui sonne le glas de la CEE, désormais remplacée par l'Union Européenne. Cet acte fait suite au Traité de Rome de 1957 et prépare la mise en place d'une monnaie unique, l'Euro. Approuvé par les Français à une faible majorité (51,04 %) le 20 septembre, il sera rejeté par les Danois. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993, ce traité a pour le moment échoué à harmoniser les politiques étrangères des états signataires. Le saviez-vous ? Le 7 février 1971, les femmes obtiennent le droit de vote en Suisse ! Bonnet d'âne alpin aux horlogers, même si le système d'organisation des scrutins n'est pas étranger à l'anomalie. Ne sont pas toujours à la traîne les mêmes ...

Panne de titre, eh oui !

Stratégie gagnante ?

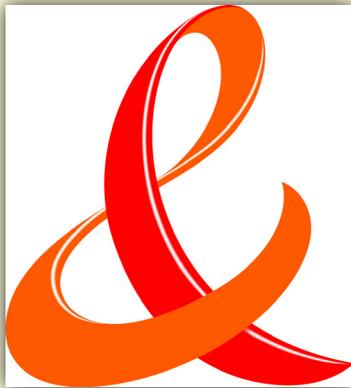
Marketing Magazine organise dans le cadre de ses neuvièmes trophées l'élection de la personnalité Marketing 2013. Lecteurs du magazine et professionnels du milieu devront choisir celle ou celui dont l'approche Marketing a été la plus innovante en 2012. Parmi les dix candidats sélectionnés, où figurent des pointures comme Morald Chibout, Directeur Commercial et Marketing d'Autolib, on trouve Christophe Rieunier, Directeur Marketing Iliad, une première qui vient sans aucun doute saluer le succès commercial des offres Mobile de Free.

Christophe Rieunier, diplômé de l'EBS (European Business School), entré chez Free en 2004, a débuté sa carrière chez Universal Music, avant de passer par BMG France et Publicis Etoile/Dialog Paris France. L'une des clés du succès Free Mobile ? « Nous sommes naturellement présents sur les réseaux sociaux et notre communauté d'utilisateurs contribue spontanément au succès de l'offre : les freenauts en sont les meilleurs prescripteurs » affirmait-il dernièrement dans les colonnes du même magazine...

La clôture du vote des personnalités est prévue le 10 avril 2013. Plus sur : <http://trophees.e-marketing.fr>



Orange boulimique !



L'opérateur historique présente le 13 février aux organisations syndicales un projet de changement de nom pour Orange, première étape vers une modification de sa raison sociale. Le conseil d'administration devra ensuite se prononcer sur l'évolution du nom juridique de l'entreprise, avant sa soumission au vote de l'assemblée générale le 28 mai. Si tout se passe comme le souhaite Xavier Couture, chargé de la communication de la marque, la mise en exécution devrait être effective au second semestre 2013. Ce changement est justifié par un besoin de cohérence avec les produits fixes, mobiles, et le réseau de boutiques, tous sous marque Orange. Il répond aussi à la volonté de l'entreprise de se donner une meilleure visibilité à l'international. L'affaire semble pliée même si Stéphane Richard a prudemment indiqué que ce changement ne se fera pas sans le consensus des employés. De récents sondages indiquent en effet que 83 % des collaborateurs se disent favorables ou indifférents au changement de nom. Tout fiche le camp ma bonne dame !

L'on apprend par ailleurs qu'Orange et Deutsche Telekom se prépareraient à introduire en bourse leur filiale anglaise « Everything Everywhere » qui domine le réseau mobile au Royaume de sa Gracieuse Majesté avec 27 millions d'abonnés. La presse spécialisée britannique, plutôt bien informée, parle d'un pactole légèrement inférieur à 11,5 milliards d'euros. L'opérateur EE vient de lancer la 4G en octobre dernier et il est probable qu'une introduction en bourse, si elle venait à se faire, serait pour lui le meilleur moyen de financer les investissements nécessaires à la poursuite de son déploiement.

Cartes, le retour, ou presque...

L'affaire avait surpris, puis fini par faire jaser. Le mois dernier, Free Mobile annonçait ne plus accepter les paiements par cartes Electron, Maestro et e-carte Blue pour la régularisation des factures, l'envoi des cartes sim ou les commandes de téléphone sur le site de Free Mobile.

Le Buzz a fait son effet puisque Free vient d'annoncer « que suite aux nombreuses demandes, le règlement des impayés (uniquement dans ce cas) est de nouveau possible via les CB de type Electron et Maestro. »

Sources : Satellifax, Marketing Magazine, UF, Challenge's.



http://twitter.com/L_ADUF



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>